



RESEAU INTERNATIONAL DES ORGANISMES DE BASSIN INTERNATIONAL NETWORK OF BASIN ORGANIZATIONS RED INTERNACIONAL DE ORGANISMOS DE CUENCA



CEE NBO

Central and Eastern European Network of Basin Organization



2015 대구·경북 세계물포럼
7th World Water Forum 2015



National Administration
"APELE ROMANE"



The Ministry of Environment and Climate Change
Department of Waters, Forests and Fishery



The National Institute of Hydrology
and Water Management

**12^{ème} CONFERENCE INTERNATIONALE « EURO RIOB 2014 »
SUR L'APPLICATION DE LA DIRECTIVE CADRE EUROPEENNE SUR
L'EAU**

**Bucarest, Roumanie
12 - 15 novembre 2014
RAMADA Majestic Hotel******

« DECLARATION EURO RIOB DE BUCAREST »

La 12^{ème} conférence du groupe « EURO-RIOB » s'est tenue à Bucarest, en Roumanie, du 12 au 15 novembre 2014, à l'invitation du Ministère Roumain de l'Environnement et du Changement Climatique, de l'Agence Nationale "APELE ROMANE", et de l'Institut National d'Hydrologie et de Gestion de l'Eau. Elle a rassemblé 134 participants représentants d'administrations nationales, d'organismes de bassin ainsi que d'ONG, d'entreprises, et d'organisations internationales et régionales, venus de 33 Pays.

Les travaux de la conférence se sont organisés autour de quatre tables rondes abordant les problématiques suivantes :

- La préparation des deuxièmes plans de gestion de bassin de la Directive Cadre Européenne (2016-2021);
- Les Mesures de Rétention Naturelle des Eaux (NWRM) et de Restauration des Rivières ;
- La mise en œuvre et le financement des programmes de mesures;
- La gouvernance de l'eau dans les bassins transfrontaliers.

Préalablement à la conférence EURORIOB, deux ateliers ont été organisés.

- Un atelier technique sur la restauration des rivières et les mesures de rétention naturelle des eaux;
 - Un atelier sur le processus régional européen du 7^{ème} Forum Mondial de l'Eau.
- Ces sujets ont été évoqués lors de l'assemblée générale des membres de l'EURO RIOB.

La conférence a permis de rappeler la nécessité dans la préparation des prochains plans de gestion d'intégrer les problèmes quantitatifs, l'adaptation au changement climatique et de mieux coordonner les Directives entre elles ainsi que d'assurer le lien avec les politiques sectorielles (agriculture, énergie, navigation...). A la veille de la mise en place des deuxièmes plans de gestion, la coordination avec la Directive Cadre Stratégie pour le Milieu Marin et la Directive Inondations paraît indispensable.

Les participants se félicitent de la tenue de réunions communes entre les Directeurs de l'Eau, du milieu Marin, et de la Nature au niveau européen et de l'organisation par la Commission européenne d'un atelier conjoint eau, nature, milieu marin en décembre 2014, pour réfléchir à la coordination de la mise en œuvre des directives des trois secteurs.

Depuis la communication sur le « Blueprint », une meilleure prise en compte des problématiques d'ordre quantitatif dans les plans de gestion et outils de la DCE a été constatée, notamment à travers la publication de guides sur les comptes de l'eau. L'élaboration de plans de gestion de la rareté de l'eau et de la sécheresse dans bon nombre de pays vont dans le même sens.

La communication vers les populations sur l'évolution de l'état des masses d'eau en 2015 est à renforcer dans la mesure où la reconquête du bon état prendra du temps.

La pollution diffuse et l'hydromorphologie constituent des pressions significatives affectant les rivières. Pour aller plus avant, il est nécessaire de favoriser l'intégration entre les textes européens (la PAC, la Directive inondation, la Directive Habitats, la Directive oiseaux, la Directive sur les Energies renouvelables) et de réfléchir à l'amélioration de la coordination dans la mise en œuvre de ces textes. Une gestion plus intégrée dans les bassins est nécessaire pour permettre la mise en œuvre des mesures telles que la restauration et la maintenance par des moyens naturels des écosystèmes aquatiques ou des Mesures de Rétention Naturelle des Eaux, efficaces pour améliorer l'état de la ressource et la gestion des inondations.

Sur ce sujet des réponses sont à apporter sur les liens et échanges entre les secteurs pour mieux intégrer les différentes politiques, la communication sur les divers bénéfices des approches de restauration de rivières et des mesures de rétention naturelles des eaux, la mobilisation des partenaires d'autres secteurs, l'échelle de travail, les outils disponibles pour rendre les mesures de restauration des milieux aquatiques possibles.

En outre, un meilleur engagement des communautés locales dans les projets de restauration des écosystèmes est nécessaire, avec une plus grande mobilisation des élus dans ces projets.

Les membres de l'EURO RIOB notent que le manque de connaissances et de conscience de l'efficacité et des multiples bénéfices des mesures de rétention naturelles des eaux est un obstacle à leur mise en œuvre à grande échelle et apprécient l'effort de la Commission avec la création de la plateforme européenne de connaissance sur les NWRMs.

L'intégration et la coordination de la planification entre les secteurs et aux différentes échelles sont vitales pour les politiques européennes. Pour profiter pleinement des bénéfices multiples, les mesures naturelles de rétention doivent prendre en compte les Plans réalisés pour la Gestion de Bassin, les Risques d'Inondation, Natura2000, et les Programmes de Développement Rural.

Les participants soulignent l'importance de la cohérence entre les mesures visant à des objectifs environnementaux et les politiques et pratiques du secteur agricole.

La préparation en cours des Plans de développement Ruraux est une opportunité à saisir pour assurer la prise en compte de mesures en faveur de l'eau et de l'hydromorphologie des cours d'eau. Les participants invitent les gestionnaires du secteur de l'eau à se rapprocher de leurs collègues des secteurs agricoles pour inclure dans les financements des mesures bénéficiant à la fois au secteur agricole et à l'eau et pour limiter le financement de certaines mesures ayant des effets négatifs caractérisés sur la qualité des masses d'eau.

Les prochains plans de gestion devraient être basés sur une analyse économique plus exhaustive des pressions et sur une quantification des coûts et impacts des mesures nécessaires pour se conformer aux objectifs de la DCE. Pour y arriver, il sera nécessaire d'établir des méthodologies claires et transparentes, d'améliorer les connaissances communes, et si nécessaire, de s'accorder sur un guide pratique dans le cadre de la CIS pour compléter et mettre à jour le guide WATECO.

La Convention sur le droit relatif à l'utilisation des cours d'eau internationaux à des fins autres que la navigation adoptée par les Nations Unies en 1997 est entrée en application le 17 août 2014. Les membres de l'EURO RIOB se réjouissent de cette entrée en vigueur et rappellent leur attachement à voir une application effective de cette convention ainsi que de la Convention Eau de la CEE ONU, qui constituent un solide cadre de coopération international pour les bassins transfrontaliers.

Quelque soit l'échelle, une bonne connaissance et un accès facile aux données et informations sur le statut et l'évolution des ressources en eau et de leurs utilisations est l'une des clés pour la réussite de la politique de l'eau. Pour mieux communiquer avec les décideurs et le grand public, les membres du groupe EURO-RIOB insistent sur la nécessité de développer des outils d'interprétation des données. Les participants recommandent de renforcer l'échange d'expérience sur les modalités de production et de partage de données comparables entre acteurs de niveau national, ainsi que sur les outils et méthodes utilisées pour l'analyse et l'interprétation des données et la diffusion des connaissances auprès des décideurs et du grand public.

Concernant la mise en œuvre de la Directive Inondation, il est rappelé que les plans de gestion du risque inondation doivent être coordonnés au niveau de chaque bassin.

Les participants ont aussi rappelé l'importance de l'implication, à l'amont, des acteurs et du public. L'appropriation par tous les usagers, des politiques liées à l'eau et des mesures qui en découlent est un passage incontournable pour progresser et gagner en efficacité.

A cet effet, l'accès aux résultats de la surveillance et à la connaissance sur l'eau et les milieux aquatiques doit être facilité auprès d'un plus large public.

Le programme de surveillance peut être un outil de communication en soi s'il est basé sur des méthodes normalisées permettant d'améliorer la compréhension, la comparaison et l'utilisation des informations.

Les participants ont aussi mis l'accent sur le caractère trop global des indicateurs de caractérisation de l'état des masses d'eau. Ils ne permettent pas de refléter l'efficacité des actions entreprises sur la durée d'un cycle DCE. Des indicateurs moins agrégés utilisés aux niveaux national et local permettraient de mieux appréhender les résultats des efforts entrepris.

La conférence « EURO RIOB 2014 » constitue une étape importante pour dresser un bilan et pour formuler des propositions solides afin d'améliorer la mise en œuvre de la DCE au cours des prochains cycles, en particulier pour la période 2016 – 2021.

Les recommandations vont aussi nourrir les travaux préparatoires du 7^{ème} Forum Mondial de l'Eau qui se tiendra en Corée du Sud en avril 2015.